

Organisation, moyens de production, plan protéines : les priorités de la Fop

© 14/04/2021 | 👤 Delphine Jeanne • 📰 Terre-net Média

À l'issue du renouvellement de ses instances, le 14 avril, la Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (Fop) a fait le point sur ses priorités pour les trois ans à venir. Le renforcement de l'organisation de la filière, qui a fait sa force, reste d'actualité au regard des nouveaux enjeux de valorisation, tout comme la bataille sur les moyens de production pour contrer la baisse des surfaces. La Fop compte notamment sur le plan protéines en soutien à ces objectifs, tout en alertant sur la cohérence à avoir dans le cadre de la future Pac.

Réélu le 14 avril à la présidence de la Fop pour trois ans, Arnaud Rousseau en a présenté les principales orientations validées par le nouveau conseil d'administration. Si l'organisation historique de la filière constitue l'une de ses principales forces, un travail sur son renforcement sera « la garantie de la rémunération et de la valeur ajoutée, car nous sommes présents dans tous les maillons », a expliqué le président de la Fop, évoquant notamment les enjeux actuels de valorisation des produits, de diversité des productions et des assolements.

II

Moment important pour notre Fédération de #producteurs : l'élection par le Conseil d'Administration du Président et des membres du Bureau pic.twitter.com/e7TZ08ciMV

— FOP (@FopProducteurs) April 14, 2021

Une bataille pour garder des moyens de production

Alors que les dégâts liés au gel récent sont encore difficiles à évaluer au regard de la capacité de récupération du colza, il faut garder en tête que « **les cultures ont été fragilisées aussi par le manque de moyens de protection** », qui les a rendues plus vulnérables face aux attaques d'insectes, explique Gilles Robillard, président de Terres Inovia et nouveau membre du bureau de la Fop. Face à la **baisse des surfaces** en oléagineux, particulièrement en colza, et en protéagineux, en lien avec des impasses agronomiques dans un certain nombre de régions, « la bataille pour les moyens de production sera décisive », rappelle Arnaud Rousseau.

Lire >> [Semis d'hivers 2021/21 : les surfaces de colza au plus bas depuis 1997](#)

Des moyens de productions qui comprennent les produits phytosanitaires, y compris chimiques quand les alternatives n'existent pas, mais aussi la gestion de l'eau, et les NBT (new breeding technologies) : « face aux grands enjeux du changement climatique et du maintien de la biodiversité, nous avons besoin de bénéficier du meilleur de la technologie », insiste Arnaud Rousseau, évoquant les potentialités de semences plus résistantes à la sécheresse, aux attaques d'insectes, au gel ou aux excès de température.

Lire aussi >> [Nouvelles techniques de sélection : un flou juridique préjudiciable à la diversité et à l'agroécologie ?](#)

Dans ce contexte, la volonté d'augmenter les surfaces, objectif du plan protéines, s'avère plutôt ambitieux, souligne Antoine Henrion, vice-président de la Fop et président de Terres Univia. La Fop compte en tout cas sur les différents leviers que propose le plan pour favoriser l'investissement et l'innovation. Des discussions sont par ailleurs en cours avec FranceAgriMer pour **rouvrir, sur la base du même montant, l'enveloppe dédiée aux agroéquipements en protéines végétales**, consommée en 48h.

Lire >> [Plan protéines : l'aide aux investissements en matériel consommée en deux jours](#)

Rééquilibrer la Pac en faveur des grandes cultures

Enfin, la Fop s'inquiète en parallèle des arbitrages sur la future Pac. « **En moyenne, les aides Pac dans une ferme de grandes cultures sont inférieures de 30 % à la moyenne des aides qui arrivent en France dans les exploitations agricoles** », rappelle Benjamin Lammert, vice-président de la Fop.

Lire aussi >> [Dans les campagnes, chaque agriculteur défend son bout de Pac](#)

L'organisation propose donc plusieurs mesures pour une répartition plus équilibrée des aides : sécurisation des revenus des producteurs de grandes cultures via les aides du premier pilier, ne pas augmenter le taux de transfert actuel entre le premier et le deuxième pilier, limiter la convergence, ou encore un paiement redistributif qui reste limité à 10 %. « Nous avons également besoin d'une protection accrue face au risque climatique, avec un

déclenchement de l'assurance récolte dès 20 % de pertes », précise le vice-président de la Fop. Les arbitrages seront connus dans les prochaines semaines, mais les propositions sur la table ont déjà donné lieu à un certain nombre de mobilisation d'agriculteurs à travers la France.

À lire également >> [Pac et plan stratégique national : les orientations se précisent, mais les lignes peuvent encore bouger](#)